



**Accueil dans les centres de loisirs de Bagnolet :
pas d'opposition entre les usagers et les agents !
Nous faisons toutes et tous les frais des restrictions budgétaires !**

Le 13 juin dernier, *Le Parisien* a publié un article avec des témoignages de mères de famille, portant sur les conditions d'accueil insuffisantes de leurs enfants, porteur d'un handicap. Cet article, au titre sensationnaliste, a suscité nombre de réactions allant de l'indignation légitime des parents à celle tout aussi légitime des agent.es injustement mis sur le devant de la scène, en passant par l'habituelle accusation de complot politique du maire de la ville.

La CGT pointe le piège de la polémique : celle-ci ne doit pas détourner de la question de fond, qui fait écho à de nombreuses initiatives des agents. En effet, la CGT rappelle que les agents ont interpellé à plusieurs reprises leur employeur concernant les réductions de moyens et la baisse d'effectifs, et leurs conséquences sur les conditions d'accueil des enfants. Depuis plusieurs mois, ils et elles réclament des postes d'animateur supplémentaires, notamment dans les structures accueillant des enfants porteurs de handicap. Demandes qui reçoivent un refus constant pour cause de « contraintes budgétaires ».

Ainsi au nom de l'austérité budgétaire le gouvernement ferme des lits d'hôpitaux, baisse les droits d'indemnisation des privé-e-s d'emplois, refuse une revalorisation du point d'indice des fonctionnaires à la hauteur du coût de l'inflation, repousse l'âge de départ à la retraite... Au nom des « contraintes budgétaires », la municipalité augmente le temps de travail des agents, met en place une stratégie de réduction des effectifs, délègue les services publics, regroupe les centres de loisirs en été...

C'est dans ce contexte de réductions budgétaires drastiques décidées par la municipalité et qui impactent l'ensemble des agent.es et services publics municipaux (- 500 000 euros l'année dernière pour les seuls centres de loisirs), que nos collègues mettent tout en œuvre pour accueillir et accompagner tous les enfants, sans discrimination, et à la hauteur de leurs besoins. Mais le dévouement des agents trouve évidemment ses limites, et ne peut compenser cette baisse draconienne des moyens. Les usagers finissent eux aussi par subir les conséquences des réductions de la dépense publique locale. Celles-ci mènent inévitablement à des difficultés pour assurer pleinement les missions de service public, voire à la rupture de l'égalité territoriale, d'autant plus injustes pour les populations ayant des besoins spécifiques et nécessitant une attention particulière, en premier lieu les enfants.

La CGT appelle à rester vigilants face aux manœuvres qui visent à opposer usagers et agents et leur réaffirme sa solidarité. Ce ne sont pas eux qui affaiblissent et stigmatisent le service public mais bien les politiques de restrictions budgétaires, où qu'elles soient menées. Nous faisons toutes et tous les frais des mêmes logiques d'austérité, contre lesquelles nous devons toutes et tous lutter.

Bagnolet le 19 juin 2023